

# **COMMUNIQUÉ**

## **« Incendie accidentel du 15 août au Centre commercial de la House »**

Dimanche 15 août, aux alentours de 16h30, un incendie s'est déclenché au niveau du Centre commercial du chemin de la House à Canéjan, détruisant ou rendant inexploitable une grande partie des locaux de commerce ou de services.

Fort heureusement, **aucun blessé n'est à déplorer**. Mais de nombreux espaces ont été lourdement impactés : bureau de tabac-presse et relais postal, cabinet de kinésithérapie, cabinet dentaire, salon esthétique, salon de coiffure, boucherie ainsi qu'un local vacant appartenant à un opérateur public.

Les premières constatations des services de secours (Pompiers, Gendarmerie) ont permis d'établir **l'origine accidentelle du sinistre**, causé par la surchauffe d'un véhicule à deux roues (scooter) posé contre un mur d'enceinte à proximité du Hall de la Presse.

La Commune de Canéjan tient à saluer l'intervention rapide des services d'incendie et de secours qui ont pu maîtriser le feu et mettre en place un périmètre de sécurité autour de l'édifice. Dès hier soir et pour les jours suivants, un **service de gardiennage** a été déployé afin d'assurer la sûreté des lieux, notamment la nuit.

Dès ce lundi matin, un **dispositif de protection du périmètre** de l'incendie a été mis en place par les services communaux et un arrêté municipal a été pris pour en interdire l'accès au public. Par ailleurs, une **solution provisoire est recherchée** par la Commune, en lien avec le Groupe La Poste, **afin d'éviter une rupture dans le service public postal** assuré par le Hall de la Presse.

La Commune souhaite à nouveau témoigner aux propriétaires et exploitants **de son soutien plein et entier, et s'engage à les accompagner pour permettre une reprise d'activités dans les meilleures conditions possibles**. Dès fin août, une réunion de travail sera proposée par la municipalité à l'ensemble des propriétaires, commerçants et professionnels de service.